

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Année scolaire 2019-2020

Pour être étudié, votre dossier devra obligatoirement comporter les documents ci-dessous :

- Un curriculum vitae – CV EUROPASS
(<https://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>)
- Une lettre de motivation
- La lettre d'engagement datée et signée
- Si vous avez déjà obtenu un congé de formation, joindre la photocopie de l'arrêté de mise en congé de formation professionnelle

En fonction de votre situation (cocher la case), il vous faut joindre le ou les documents demandés :

- Préparations aux concours :**
 - Attestations de présence, relevé de notes et/ou attestations d'admissibilité au concours pour lequel est demandé le congé de formation (sans cette attestation, les candidats seront considérés comme n'ayant jamais passé le concours).
 - Attestations de préparation au concours (certificat d'inscription à l'université, au CNED...)
- Formations qualifiantes, réorientations, formation continue, projets personnels de mobilité interne ou externe :**
 - Dossier montrant l'état d'avancement du projet (ex : formations déjà suivies ou en cours, actions déjà engagées, démarches entreprises). Ce dossier devra par ailleurs faire apparaître clairement le débouché envisagé à l'issue de la formation ou le réinvestissement prévu à l'interne.
- Formations universitaires de 3ème cycle :**
 - Lettre du directeur de thèse ou de recherches appuyant votre demande.